noncé la perversité de leurs collègues actuels, aurait eu un bon effet sur quelques-uns des ministres.—(Rires.) — J'ai été désappointé à cet égard. Malgré cela, j'aurais certainement appuyé cette mesure si je la croyais apte à faire disparaître les difficultés de section. J'avais aussi compté sur l'appel au peuple avant une décision finale. (Ecoutez!) Telle était incontestablement l'opinion générale dans le Haut-Canada, au mois de novembre dernier. Tous les journaux affirmaient que le gouvernement ne pouvait prendre sur lui la responsabilité d'une telle mesure avant d'en appeler aux électeurs. Permettes-moi. M. l'ORATEUR, de lire un extrait d'un de ces journaux, à l'appui de mon assertion. Je n'ai point l'habitude de la parole et, dans une circoastance aussi solennelle, je crains bien d'être tout-à-fait au-dessous de la situation. Mais je remplis un devoir sérieux en donnant ici mon opinion sur le projet, et je réclame, à ce titre, l'indulgence de la chambre. (Ecoutes!) Voici l'extrait en question :

"Quelque mode qu'on adopte pour soumettre la question au public, les populations du Canada et celles des provinces maritimes s'opposeront énergiquement à tout acte de despotisme. Pendant de longues années, les Canadiens ont combattu pour leurs libertés, et le gouvernement se trompe beaucoup s'il prétend renverser les anciennes institutions et leur donner une nouvelle constitution sans les consulter. Les membres des divers gouvernements, ni les députés des différentes législatures n'ont mission spéciale à cet égard."

M. l'ORATEUB, je crois cela parfaitement vrai en ce qui me concerne personnellement. (Ecoutes !)

"La question n'a même pas été mentionnée à la dernière élection."

Pour ma part, je n'en ai pas entendu parler. (Ecoutes!)

"Le voix de l'opinion publique ne demandait point cette mesure asses énergiquement pour que le ministère fit forcé de l'inclure dans son programme. En Canada ce n'était qu'un besoin du moment pour les ministres. Nous prétendons, en conséquence, que le peuple doit être consulté,"

UNE VOIX.—Quel est ce journal?

M. RYMAL.—C'est le Norfolk Reformer, un journal qui, pendant les mois de novembre et décembre derniers, était plein, à chaque numéro, d'articles dans ce sens, et qui, depuis la circulaire électrique expédiée par le secrétariat provincial, est malheureusement devenu muet. (Rires!) La confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord n's jamais été demandée

par nos populations, et si elles étaient aujourd'hui consultées à cet égard, elles rejeteraient une pareille mesure. (Ecouter!) J'ai consulté l'opinion publique dans mon comté; je me suis procuré une vingtaine d'exemplaires des résolutions et les ai adressées à autant d'électeurs, en demandant leur opinion. Deux, seulement, m'ont rendu des réponses à peu près favorables, disant que si le projet devait être avantageux au point de vue national, l'application en serait tellement coûteuse que tous les avantages disparaissaient devant cette considération. autres correspondants sont totalement opposés au projet. Permettez-moi encore, M. l'Ora-TEUR, de lire un extrait d'une lettre écrite par un monsieur influent, résidant dans Wentworth Sud, et qui a fait son éducation politique au Globe. (Ecoutes!) Voici ce au'il dit:

"A une certaine époque, je me suis figuré qu'une confédération serait un remède à nos maux. Mais après avoir lu les résolutions, je vois que le Haut-Canada, qui sera la portion la plus considérable de la confédération, sera aussi la plus mal traitée."

M. l'ORATEUR, je suis heureux de voir que je ne suis pas le seul habitant de Wentworth Sud qui mette en doute l'honnêteté du gouvernement qui a présenté cette mesure et qui nous refuse toute explication. Mais mon correspondant continue:

"Je ne suis pas très porté à croire au patriotisme des auteurs et partisans de ce projet. Ce qu'il y a de plus clair pour eux c'est qu'ils s'assurent des portefeuilles aujourd'hui et dans le gourent des portefeuilles aujourd'hui et dans le gouvernement général. L'abandon du plan qu'ils avaient indiqué à la dernière session, la précipitation avec lequelle ils veulent passer ces résolutions, le refus de donner des explications, tout m'indique que le patriotisme n'est point leur grand mobile. Je ne me permettrais point de mettre en doute leur sincérité si leur passé n'autorisait suffisamment une semblable présomption."

M. l'Orateur, je partage presqu'entièrement cette opinion. Je ne discuterai point tout le projet, je n'en suis pas capable, mais j'ai écouté attentivement, depuis le commencement de la discussion, tous les discours, pour et contre, et je demeure opposé à la mesure. (Rooutes!) Le refus d'en appeler au peuple, m'indique que le geuvernement nous cache à dessein quelque chose; et j'ai droit de lui dire, en empleyant une expression populaire qui rend bien ma pensée: "Le dishle est caché dans le blé." (Rires.) On prétend que notre sûreté exige que nous combinions nos foroes. Or, en opé-